



RAPPORT DE GESTION

**ANNUEL
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

MOT DU PRÉSIDENT

Forte des accomplissements réalisés en 2009 et très motivée par les projets présentement en cours et à venir, l'équipe de Robex aborde l'exercice 2010 avec beaucoup d'enthousiasme.

En 2009, Robex a complété deux placements privés totalisant 1 750 000 \$ qui ont été engagés en frais d'exploration et de maintien corporatif de la société. De plus, afin de palier au manque chronique de foreuses dans la région et des coûts excessifs exigés par les compagnies de forages, Robex a fait l'acquisition de deux foreuses usagées de type pneumatique à circulation inversée (RC). Cette acquisition permettra à la société d'entreprendre à sa guise des campagnes de forages sur ses permis, et ce à des coûts défiant toute concurrence. Suite à une remise à niveau complète, une des foreuses est présentement mobilisée sur les permis de Wili-Wili, afin de poursuivre le développement de la zone Fandou, située dans le sud des permis, et de tester deux cibles minéralisées où de nombreux orpailleurs sont présentement très actifs dans le nord des permis. Les premières évaluations de ces zones laissent croire à un potentiel de minéralisation en or très prometteur. Aussitôt que possible, la société poursuivra avec plusieurs campagnes de forages prévues sur ses autres permis.

En octobre dernier, la firme de génie-conseil GÉNIVAR de Québec a eu le mandat de faire l'analyse de l'étude 43-101 sur l'état des ressources comprises dans le gîte d'or Nampala situé sur le permis de Mininko. Cette analyse a permis de constater que 256 000 des 760 000 onces estimées lors de l'étude originale complétée en 2007, se trouvaient dans la zone altérée et supérieure du gîte près de la surface, au dessus de la roche fraîche. Suite à cet exercice, Robex a entrepris une étude de préfaisabilité afin d'éventuellement exploiter cette ressource puisqu'elle sera plus facile à extraire.

Dans le cadre de l'étude de préfaisabilité en cours sur Nampala, Robex a complété en novembre et décembre derniers, plus de 7,500 m de forages et les résultats obtenus ont dépassé les attentes des dirigeants. Plusieurs intersections ont révélées des teneurs de plus de 5 g/t sur 1 mètre, et de très bonnes longueurs ont aussi été mises en valeur, tel qu'une teneur de 1,35g/t sur 78 mètres incluant une teneur de 13,7 g/t sur 4 mètres (voir communiqué du 18 février 2010 pour les résultats détaillés). Une mise à jour du calcul de la ressource aurifère contenue dans le gîte est présentement en cours de réalisation afin d'amener la ressource de « présumée » à « indiquée et mesurée ». De plus, le bureau d'étude minier et métallurgique BUMIGEME Inc. de Montréal, procède actuellement à une série de tests métallurgiques sur le minerai qui permettront de définir le meilleur circuit possible de traitement et de récupération de l'or contenu dans la zone oxydée de Nampala, dans le but d'amener ce gîte en production dès que possible.

Au cours de la période, la Société a aussi signé trois ententes de confidentialité avec des compagnies majeures avec qui les discussions se poursuivent. Ces ententes concernent des associations possibles pour le développement de certains des permis de Robex au Mali.

Au nom de l'équipe de Robex, je tiens à remercier nos actionnaires pour leur soutien, et leur assurer que nous continuerons à travailler dans l'objectif de leur offrir le meilleur rendement possible au cours de la prochaine année.

(signé)

Québec, le 29 avril 2010

André Gagné
Président et chef de la direction
Tél. : 418-527-5023 / a.gagne@robexgold.com



PROFIL ET SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

ROBEX est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier dont les actions se transigent au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4). Robex est actuellement titulaire de neuf permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3^e plus important pays producteur d'or en Afrique. Trois des permis de Robex sont situés au sud du Mali (Mininko, Kamasso et N'Golopène) tandis que les six autres se situent à l'ouest du pays (Diangounté, Sanoula, Kolomba, Moussala, Wili-Wili et Wili-Wili Ouest). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces permis, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères.

Les permis prioritaires de Robex sont ceux de Wili-Wili et Wili-Wili ouest, ainsi que celui de Mininko, lequel contient une ressource présumée (inférée) de 760 000 onces d'or à une teneur de 0,9 g/t conforme à la norme canadienne 43-101. Robex termine actuellement l'étude de pré faisabilité en cours sur cette propriété dans l'intention d'en arriver prochainement à la mise en production du gisement.

Au début d'octobre 2009, les experts en génie minier de la firme de Québec GENIVAR ont passé en revue les données du modèle en blocs en trois dimensions de la minéralisation contenue dans le gîte aurifère de Nampala situé sur le permis de Mininko. À l'origine, ce modèle avait été créé par le consultant australien RSG Global (maintenant Coffey Mining), lors de l'étude de l'estimation des ressources du gîte Nampala en octobre 2007 (conforme à la norme 43-101). L'étude en plans et en sections complétée par GENIVAR a permis de mieux comprendre la distribution anticipée de l'or dans trois lentilles minéralisées qui composent le gîte. Dans l'état actuel des connaissances, les lentilles 200 et 300, qui se sont développées dans la partie centrale et ouest du gîte, comprennent respectivement des ressources estimées à 15 000 onces d'or et 71 000 onces d'or. Bien que la concentration et la distribution de l'or dans ces lentilles ne représentent pas un potentiel économique immédiat, la lentille 100, développée sur le flanc est du gîte, serait quant à elle l'hôte d'une ressource estimée de 675 000 onces d'or contenu dans 22 539 Mt de minerais à une teneur moyenne de 0,93 g/t Au. Ces ressources sont distribuées entre la surface et une profondeur explorée de 150 m. Selon les normes NI 43-101, les données exprimées ci-haut sont extrapolées d'une base insuffisante d'exploration nécessaire afin de déterminer avec certitude la quantité et la teneur moyenne.

L'objectif présentement poursuivi par Robex est de mettre en valeur les ressources en or de la lentille 100, contenues dans la portion oxydée et altérée du gîte qui atteint une profondeur moyenne de 85 m à partir de la surface. Cette seule portion du gîte a le potentiel de contenir un tonnage de 8 408 Mt de minerais à une teneur de 0,95 g/t Au, pour un total présumé de 256 000 onces d'or. Afin d'augmenter la qualité de cette ressource, Robex a entrepris, à la mi-novembre 2009, une campagne de forages en circulation inversée (RC) qui permettra d'atteindre une maille d'échantillonnage de 25 m². Les résultats de cette campagne devraient permettre une reclassification d'une partie des ressources présumées en ressources indiquées et mesurées. Plus de 8 000 mètres de forages répartis sur 117 sondages ont été effectués lors de cette campagne. Les forages ont été exécutés par la société COREPRO de Ouagadougou au

Burkina Faso. Des tests métallurgiques sur le minerai sont présentement en cours et permettront de définir le meilleur circuit possible de traitement et de récupération de l'or contenu dans la zone oxydée de la lentille 100.

L'équipe de Robex est confiante que cette campagne de forages, ainsi que les résultats des tests métallurgiques qui s'y rattachent, mèneront à des conclusions favorables qui permettront à la société d'aller de l'avant avec l'étude de faisabilité et la mise en production du gîte.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société ainsi que sur le site web de Robex au www.robexgold.com.

REVUE DES ACTIFS MINIERS DU MALI

Avertissement – énoncés prospectifs

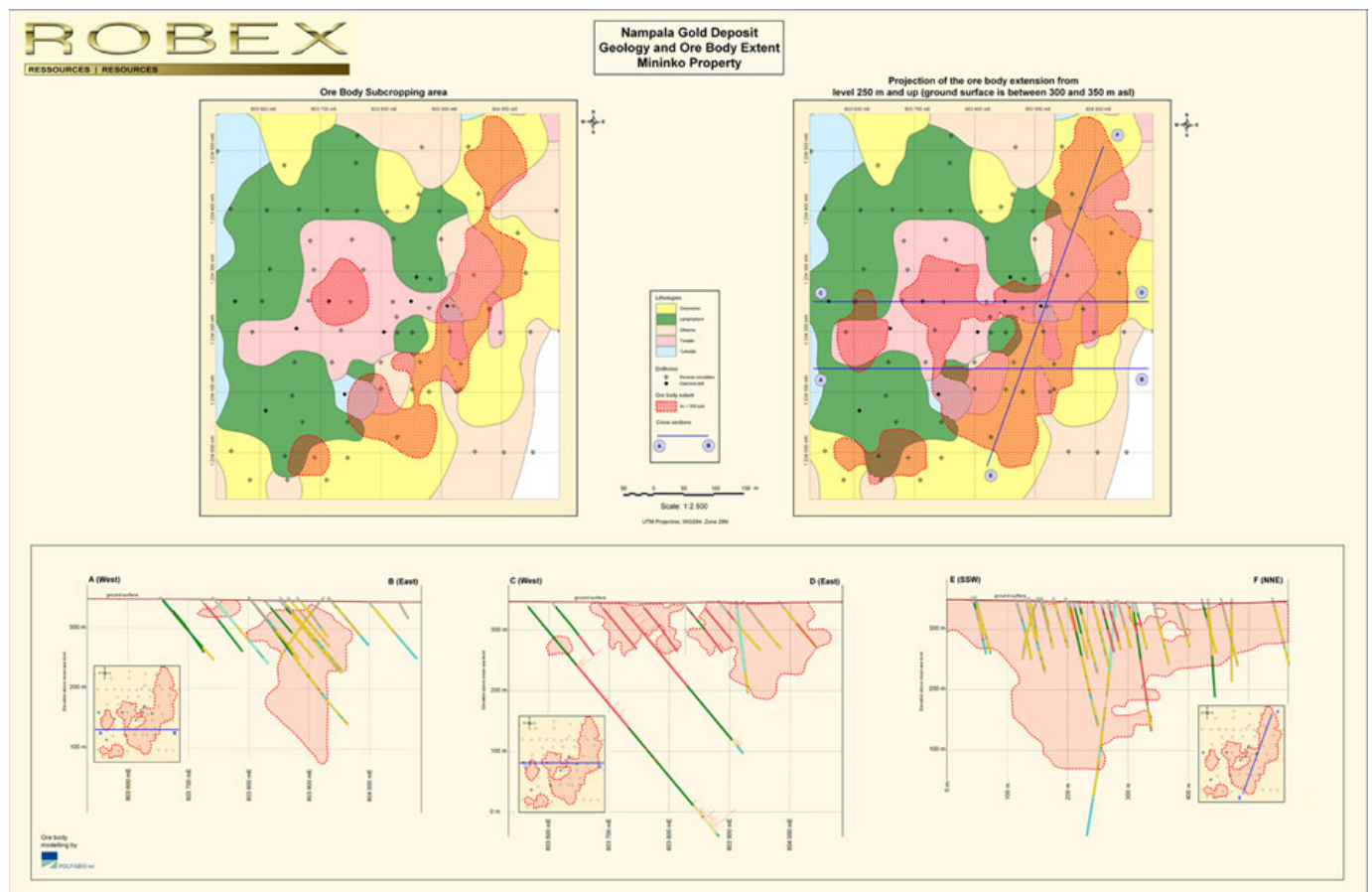
Cette section contient des énoncés prospectifs concernant les travaux et budgets prévus pour les programmes d'exploration qui dépendent de la capacité de Robex à obtenir de nouveaux fonds. Malgré le fait que Robex ait toujours réussi à lever des fonds dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle pourra le faire encore dans l'avenir.

PERMIS DE MININKO: GÎTE DE NAMPALA

Avec la présence du gîte de Nampala, le permis de Mininko (62,0 km²) est le plus avancé des 9 permis détenus par Robex au Mali. En 2007, le calcul de ressources complété par la firme de consultants australienne RSG (maintenant Coffey Mining) sur le gîte aurifère de Nampala a permis de produire une étude 43-101 qui confirme la présence d'une ressource présumée de **760,000 onces d'or**, soit 26,872 millions de tonnes @ 0,9 g/t (teneur de coupure de 0.5 g/t). De plus, les forages réalisés en novembre de la même année ont confirmé la continuité de la minéralisation et une augmentation des teneurs en profondeur. Le secteur du gîte de Nampala ainsi que le permis Mininko offrent de nombreuses possibilités quant à l'augmentation des ressources connues et la découverte de nouvelles minéralisations aurifères.

La société complète présentement une étude de préfaisabilité sur la mise en production éventuelle du gisement de Nampala. Cette étude porte sur la portion des ressources présumées situées dans la zone oxydée du gisement. Les étapes de cette étude comprennent, entre autres, une modélisation informatisée de blocs de minerais dans la portion supérieure du gîte (entre 0 et 65 m de profondeur). Ce travail a été suivi d'une campagne de définition des ressources par forage en circulation inversée de plus de 8000 m et du forage carottant avec l'intention d'arriver à une reclassification des ressources de présumées à indiquées et mesurées. Des tests métallurgiques en cours permettront de définir le meilleur circuit possible de traitement et de récupération pour l'or contenu dans le minerai.





PERMIS KAMASSO

Ce permis est immédiatement adjacent au sud de celui de Mininko. Il couvre 220 km² sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans lesquelles se trouve le gisement de Nampala, plus au nord-est. Les travaux complétés antérieurement à 2008 ont permis de mettre en évidence une anomalie géochimique dans les sols combinée à une anomalie de géophysique en polarisation provoquée nommée Sikoro. En 2009, 700 mètres de forages ont été complétés pour un montant d'environ 20 000\$. En 2010, 1000 à 3000 mètres de forages sont prévus sur ce permis.



PERMIS N'GOLOPÈNE

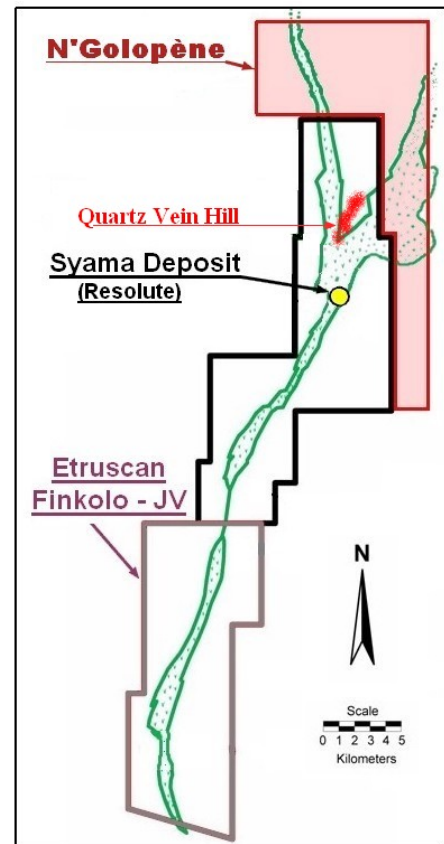
Proximité stratégique du gisement syama

Le permis N'Golopène jouxte au nord et à l'est le gisement Syama détenu par Resolute Mining Ltd. Ce gisement, contenant pas moins de 6,0 millions d'once d'or (réserves et ressources combinées), a récemment été remis en production au cours de l'année 2009 par la société minière australienne Resolute.

En 2007, N'Golopène a fait l'objet de travaux de sondages (RC) durant le premier trimestre mais ceux-ci n'ont pas donné de résultats probants. Les sondages ont été implantés le long d'un axe Nord-Sud qui après interprétation semble en bordure de l'axe de la minéralisation. Le potentiel du permis demeure tout de même intéressant. Des valeurs significatives, mentionnons l'intersection de **5.39 g/t sur 13m** (forage QVC-148), ont été intersectées par Resolute à moins de 2 km au sud de la limite du permis, dans le secteur Quartz Vein Hill.

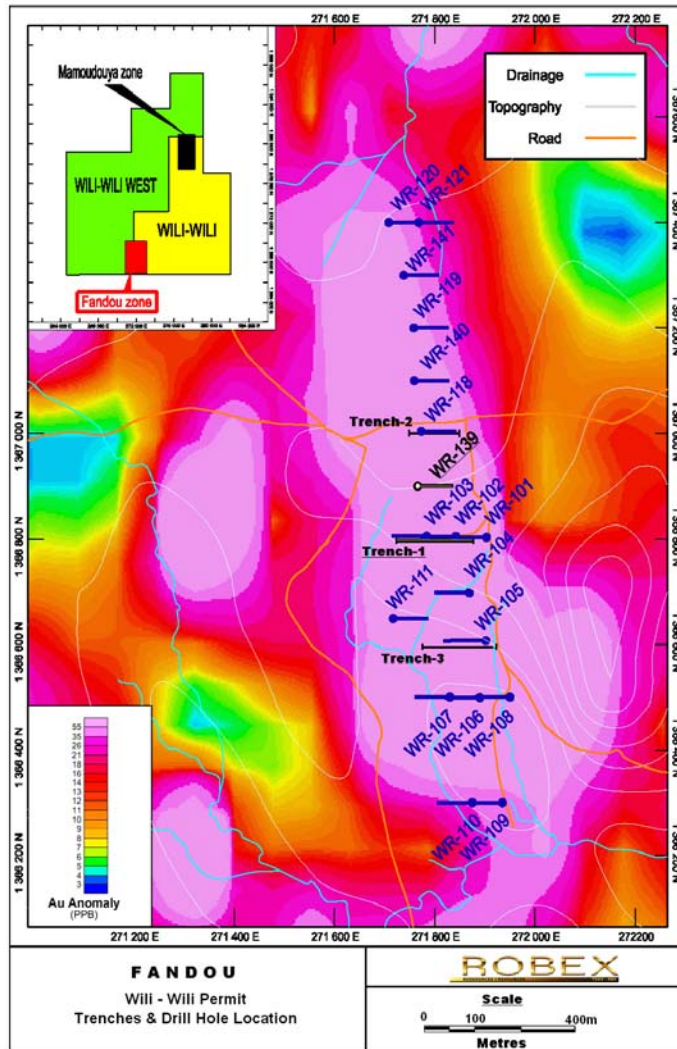
La découverte du gisement Tabakoroni de la propriété Finkolo (coparticipation Etruscan/Resolute) se trouve dans l'extension sud de la mine Syama. Cette découverte démontre bien le potentiel régional de cet axe géologique de minéralisation. Les permis de N'Golopène et Syama, chevauchent tous deux le cisaillement de Syama, une structure aurifère régionale.

Aucuns travaux de terrain n'ont été complétés sur ce permis en 2009. Toutefois, des négociations sont présentement en cours avec une société qui souhaiterait développer ce permis.



PERMIS WILI-WILI ET WILI-WILI OUEST

Mise à jour d'une nouvelle zone aurifère



Les permis Wili-Wili Est et Ouest sont contigus et couvrent conjointement 270 km². Avec la découverte et mise en valeur de la zone Fandou, ils représentent un actif de premier plan pour Robex. Cette découverte faite en 2007, lors d'une campagne de suivi qui comprenait des puits, des tranchées et des sondages RC, le long d'une structure minéralisée kilométrique continue et définie par une anomalie géochimique de sols.

La carte de gauche présente la position des forages sur la structure de plus d'un kilomètre.

L'espacement des sondages variant entre 85 et 200 m, est trop grand pour permettre un calcul de ressources à l'heure actuelle. Les puits d'exploration foncés initialement en 2007 confirment en surface la présence de cette zone. Les meilleures valeurs obtenues d'échantillons prélevés au fond de ceux-ci ont donné les valeurs suivantes (Au) : P4 (5.0 g/t); P3 (10.7 g/t); P2 (1.2 g/t); P0 (70.6 g/t); P7 (7.3 g/t). La tranchée-01 dans le centre de l'anomalie avait donné 2,3g/t Au sur 13 m.

Durant le mois de février 2008, des travaux d'exploration consistant au fonçage de 14 puits dans la zone

minéralisée ont été complétés là où les forages en RC réalisés en avril 2007 ont donné des résultats en or intéressants, entre autres, le forage WR-139 qui a intersecté une minéralisation de 4,2 g/T sur 22 m. Les meilleurs résultats provenant des puits P-4 et P-10 ont produit 5,9 g/t Au sur 9,0 m et 3,23 g/t Au sur 9,0 m respectivement. De plus, une compilation des structures et des puits d'orpaillage récents et anciens sur une zone de 1,750m x 2,500 m englobant la zone aurifère de Fandou et s'étalant sur les permis Wili-Wili et Wili-Wili Ouest a également fait partie de la campagne de terrain. Cette compilation a permis de conclure que le pendage de la zone Fandou était vertical et que la minéralisation était continue.



Intersections les plus significatives des premiers forages sur Wili-Wili

Section	Métrage N-S		Trou RC	Intersection		
	Northing	Relat.		Cumul.	no.	g/t
1367300		0	0	WR-141	0.96	6.0
1367200		100	100	WR-119	1.09	32.0
				incl.	2.15	8.0
1367100		100	200	WR-140	1.35	6.0
1367004		96	296	WR-118	4.44	5.0
1366900		104	400	WR-139	4.20	22.0
1366808		92	492	WR-101	1.15	7.0
1366808				WR-102	2.50	8.0
				&	4.44	4.0
1366808				WR-103	1.19	6.0
1366695		113	605	WR-104	1.06	14.0
				incl.	1.98	5.0
1366610		85	690	WR-105	1.22	8.0
1366500		110	800	WR-106	1.34	3.0
1366500			800	WR-108	1.02	3.0
1366300		200	1 000	WR-110	1.18	3.0

Avec de tels résultats, soulignés par les découvertes réalisées sur un permis adjacent au sud des limites du permis, les permis Wili-Wili est l'un des projets les plus porteurs de Robex. Aucun travail n'a été effectué sur les permis en 2009. Par contre, il est prévu de compléter en mai 2010 une campagne de forages RC afin de débiter la définition de ressources dans le centre de la zone Fandou. Un plan de forage est présentement élaboré par les géologues de Robex et une des foreuses appartenant à la société sera installée en mai 2010 sur le permis pour exécuter un minimum de 5000 mètres de forages.

PERMIS SANOULA

Impressionnants résultats de forage : 2.32 g/t sur 15m

Le permis de Sanoula est localisé au sud des mines Yatela et Sadiola de classe mondiale opérées par le géant minier AngloGold-Ashanti et au nord par la mine de Loulo, le long de la même structure tectonique appelée "sénégal-malien". Les forages réalisés par Robex, en 2006 et en 2007, ont permis de tester une anomalie géochimique aurifère située au contact d'un corridor qui montre une anomalie de résistivité persistante.

Une campagne de forages en circulation inversée (RC) de 966 mètres, a été réalisée au printemps 2007. La minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L'or se retrouve essentiellement dans des veines de quartz pyritisées fortement inclinées et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gisement de la mine Loulo. Des résultats très significatifs ont été obtenus comme en témoigne le tableau ci-dessous

Tableau des résultats (réinterprété en tenant compte des échantillons composites)

Forage	Échantillon	De	A	m	g/t
SAR021	300061	75	79	4.0	2.08
SAR022	300963	27	31	4.0	1.13
SAR029	300289	21	36	15.0	2.31
SAR030	300334	72	75	3.0	1.76
SAR059	304344	15	18	3.0	5.97
SAR060	304464	82	84	2.0	1.48
SAR061	304437	42	51	9.0	2.80

Aucuns travaux de terrain n'ont été complétés sur ce permis en 2009. Il est prévu, qu'au cours de 2010, 2000 à 3000 m de forages RC y seront complétés afin de continuer la prospection de la zone.

PERMIS KOLOMBA ET MOUSSALA

Kolomba et Moussala sont deux permis contigus, situés au sud-est du gisement d'or Loulo. Ils couvrent conjointement 198 km². Entre 2005 et 2007, Robex a exécuté une série de travaux de prospection sur les 2 permis incluant des forages sur des cibles d'anomalie géochimiques en or.

KOLOMBA : Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m :

- Tr5 : 34m @ 1,03g/t Au
- Tr6 : 16m @ 1,92g/t Au
- Tr7 : 34m @ 1,26g/t Au.



MOUSSALA: En 2007, de la cartographie géologique et l'ouverture de deux tranchées, d'une longueur de 100 mètres sur une zone anormale en or située au nord-est du permis, au point de convergence de deux structures identifiées dans le permis Kolomba, au nord de Moussala, ont été entreprises sur la propriété.

Une anomalie géochimique, large de 660 mètres, orientée nord-sud, a été identifiée lors des levés géochimiques. Trois zones anormales sont présentes dont une, plus importante, semble être l'extension des anomalies Bilali et MM-5A identifiées dans Kolomba. Deux zones d'orpaillage se situent dans le secteur nord-est de la concession.

La géologie de la partie sud du permis est différente de celle de la partie nord, et pourrait présenter un potentiel supplémentaire pour une découverte aurifère. Cinq anomalies géochimiques de hautes teneurs réparties sur une bande de 1,5km de largeur sont les cibles principales. Un secteur inexploré de la partie SO du permis est travaillé par des orpailleurs. Ce secteur peu exploré présente beaucoup d'intérêt avec des cibles prêtes au forage.

Aucun travaux de terrain n'ont été faits sur les permis Kolomba et Moussala en 2009, mais Robex prévoit compléter, au cours de l'année 2010, des puits et des tranchées ainsi que 1000 à 3000 mètres de forages sur ces deux permis.

PERMIS DIANGOUNTÉ

Le permis Diangounté, couvrant 52,14 km², est reconnue pour l'importance de l'anomalie géochimique aurifère (Klöckner-1989) qui se situe au pourtour du placer La Corne. Cette anomalie régionale est semblable à celles ayant mené, entre autres, à la découverte du gisement Sadiola situé à une trentaine de kilomètres au nord-est. Les levés géophysiques-sol répondent peu ou mal à la faible épaisseur des zones de failles et à la faible densité des veines minéralisées. Le fait que l'or ne soit pas associé à de l'arsenic représente un défi pour l'exploration géochimique de cette propriété.

En mai 2006, une série de 24 forages en circulation inversée (2 079 mètres) distribués sur 4 sections entre-espacées de 200m ont été réalisés, par Robex, dans un secteur d'orpaillage intensif. La minéralisation observée dans les excavations des orpailleurs a été confirmée en profondeur dans les forages. Les riches mais étroits corps minéralisés soulignés par ce programme de forage semblent expliquer la présence proximale du placer La Corne, un important gisement d'or alluvionnaire. Quelques intersections de plus d'un gramme par tonne ont été recoupées dont la meilleure était **24.8 g/t sur 6m**, de 27 à 33m dans le sondage DIR097.

Les forages ont recoupé des veines de quartz associées à d'étroits corridors d'orientation sud-est recoupés de failles sub-verticales. Les roches démontrent une intense silicification et séricitisation le long des structures minéralisées et présentent une association de minéraux métalliques composée de pyrite et de chalcopyrite.

Robex n'a fait aucuns travaux sur Diangounté depuis le début de 2009 mais prévoit y faire de la prospection géophysique et géochimique en 2010, ainsi que 1000 à 3000 m de forages RC.



RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

La perte nette s'est élevée à 501 403 \$ (953 965 \$ en 2008), les frais d'exploitation ont atteint 523 879 \$ (594 943 \$ en 2008) comprenant le coût de la rémunération en options d'achat d'actions de 77 519 \$ (45 313 \$ en 2008).

	Au 31 décembre 2009 \$	Au 31 décembre 2008 \$	Au 31 décembre 2007 \$
Revenus	---	2 939	8 509
Perte nette	(501 403)	(953 965)	(809 186)
Perte nette de base et diluée par action	(0,005)	(0,013)	(0,012)
Actif total	12 989 814	12 038 218	13 036 940

Revenus

Les revenus en 2008 et 2007 proviennent des revenus d'intérêts sur les fonds disponibles. En 2009, il n'y a eu aucun revenu.

Perte nette

- 2009 : En 2009, il n'y a eu aucune radiation de droits et titres miniers alors qu'en 2008, les radiations de droits et titres miniers totalisaient 862 112 \$. Les frais d'administration ont diminués de 141 351 \$ en 2008 à 39 973 \$ en 2009 principalement parce que les salaires administratifs ont diminués puisque le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. Les honoraires professionnels ont diminués de 46 253 \$ principalement à cause de la diminution des honoraires d'administration. La diminution des intérêts et frais bancaires de 31 476 \$ résulte du fait que la société n'a plus de billet à terme. La perte réalisée sur la disposition des placements disponibles à la vente à connu une hausse de 47 177 \$. Et le coût de la rémunération en option d'achat d'actions a augmenté de 32 206 \$ puisque depuis avril 2009, les options octroyés sont acquises au moment de l'octroi (à l'exception des options octroyés aux conseillers en financement) ce qui a pour effet que la dépense de rémunération est totalement constatée au moment de l'octroi. Les frais de recherche de financement ont augmenté de 47 372 \$ étant donné les efforts déployés pour l'obtention de nouvelles sources de capital.
- 2008 : La perte nette comprend des radiations de droits et titres miniers de 862 112 \$ et un gain sur prescription de dette de 538 398 \$. Des pertes sur disposition de droits et titres miniers de 28 802 \$ ont été encourues ainsi que des pertes sur disposition de placements de 14 595 \$ en 2008. Les frais d'administration ont augmenté de 104 648 \$ en 2007 à 141 351 \$ en 2008 mais furent compensées par une diminution des honoraires passant de 301 451 \$ en 2007 à 230 845 \$ en



2008. Des diminutions importantes dans les frais de recherche de financement passant de 58 840 \$ en 2007 à 16 628 \$ en 2008 et dans les frais de publicité et promotion qui étaient de 71 987 \$ en 2007 à 12 901 \$ en 2008 afin de s'adapter aux conditions financières difficiles. Le coût de la rémunération en options d'achat d'actions fut réduit de 231 199 \$ en 2007 à 45 313 \$ en 2008. Un intérêt théorique sur la débenture émise en 2008 fut comptabilisé au montant de 4 502 \$.

- 2007 : Aucune radiation ne fut effectuée sur les propriétés en 2007, comparativement à 429 056 \$ en 2006. Les coûts d'administration, de financements, d'intérêt et de frais généraux furent stables. La publicité et promotion ont augmenté de 21 102 \$ et les honoraires professionnels de 8 647 \$. Le coût de la rémunération en options d'achat fut réduit de 356 607 \$ à 231 199 \$ et les frais de divulgation et maintien à la Bourse furent réduits de 11 303 \$.

Actif total

2009 par rapport à 2008

- En 2009, la société a réalisé deux financements totalisant 1 750 000 \$ alors qu'en 2008, il n'y en a eu aucun.
- La débenture d'un montant de 100 000 \$ a été remboursée au cours de 2009.
- L'acquisition de droits et titres miniers en 2009 a été de 48 152 \$ comparativement à 158 891 \$ en 2008.
- Des placements ont été liquidés pour 12 427 \$ en 2009 par rapport à 64 551 \$ en 2008.
- Les dépenses d'exploration ont totalisé 610 272 \$. Les travaux d'exploration ont été principalement effectués sur la propriété de Mininko.

2008 par rapport à 2007

- Aucun financement par action ne fut réalisé en 2008 par rapport à un montant de 1 333 000 \$ en 2007.
- Un financement par débenture fut réalisé au troisième trimestre de 2008 pour un montant de 100 000 \$.
- L'acquisition de droits et titres miniers en 2008 a été de 158 891 \$ comparativement à 807 502 \$ en 2007.
- Des équipements ont été vendus en 2008 pour un montant de 108 526 \$ contre 72 007 \$ en 2007.
- Des placements ont été liquidés pour 64 551 \$ en 2008 versus 112 218 \$ en 2007 et d'autres ont été acquis pour 12 085 \$ en 2008 par rapport à 46 080 \$ en 2007.
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont passé de 379 803 \$ en 2007 à seulement 65 777 \$ en 2008.
- Les dépenses d'explorations ont totalisé 317 327 \$ en 2008 et comprennent les frais de gestion et fournitures et furent effectuées principalement sur les propriétés suivantes :

Willi Willi Est et Ouest :	puits de surface artisanal
Mininko :	puits de surface artisanal
Sanoula :	géologie
N'Golopène :	géologie



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(000\$ sauf perte/action)	2009				2008			
Trimestre	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	0	0	0	0	---	25	1	2
Perte nette	(107)	(92)	(192)	(110)	(465)	(158)	(159)	(172)
Perte nette par action	(0,001)	(0,001)	(0,002)	(0,001)	(0,007)	(0,002)	(0,002)	(0,002)

Les variations des pertes trimestrielles s'expliquent comme suit :

2009-T4 La perte nette du quatrième trimestre de 2009 est de 107 888 \$ comparativement à 465 645 \$ en 2008. La perte du quatrième trimestre est moins élevée principalement parce qu'en 2008, il y a eu 862 112 \$ de radiation de droits et titres miniers et un gain sur prescription de dette de 538 398 \$ alors qu'en 2009, il n'y a aucune radiation ou gain sur prescription de dette. Pour les autres frais, au cours du quatrième trimestre de 2009, on constate une diminution des frais d'administration de 19 068 \$ par rapport à 2008, causée par l'absence du salaire du Directeur du Mali en 2009. Au cours du quatrième trimestre de 2008, il y avait une perte sur disposition de droits et titres miniers de 25 834 \$ alors qu'en 2009 aucun droits et titres miniers n'a été disposé. Les honoraires ont augmenté de 29 747 \$ surtout parce qu'en 2008, il n'y avait pas d'honoraires d'administration. Et, finalement, au cours du dernier trimestre de 2009, la société a réalisé une perte de 40 069 \$ sur la disposition des placements disponibles à la vente alors que la perte au cours du dernier trimestre de 2008 a été de 14 595 \$.

2009-T3 La perte nette du troisième trimestre de 2009 est 91 763 \$ comparativement à 157 863 \$ en 2008. Les frais d'administration ont diminué passant de 44 496 \$ à 12 157 \$. Cette diminution s'explique par le fait que le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. Les honoraires ont également connu une baisse par rapport à 2008 passant de 68 856 \$ à 47 356 \$ parce qu'au cours du troisième trimestre de 2009, il y a moins d'honoraires d'administration. Les intérêts et frais bancaires ont diminué en 2009, passant de 11 383 \$ à 309 \$ parce que la société n'a plus de billet à terme. Finalement, les frais de recherche de financement ont connu une hausse de 11 940 \$ parce que la société est à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali.

2009-T2 La perte nette du deuxième trimestre de 2009 est 192 075 \$ comparativement à 158 632 \$ en 2008. Les frais d'administration ont diminué passant de 29 402 \$ à 12 122 \$. Cette diminution s'explique par le fait que le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. Les honoraires ont également connu une baisse par



rapport à 2008 passant de 76 834 \$ à 62 052 \$ parce qu'au cours du deuxième trimestre de 2009, il y a moins d'honoraires d'administration. La rémunération en options d'achat d'actions présente une augmentation de 66 339 \$ passant de 10 961 \$ en 2008 à 77 300 \$ en 2009 parce qu'au cours du deuxième trimestre de 2009 la société a octroyé 1 500 000 options. Finalement, les frais de recherche de financement ont connu une hausse de 18 295 \$ parce que la société est à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali.

2009-T1 La perte nette de 109 677 \$ est explicable en partie par une perte réalisée sur les placements disponibles à la vente de 21 703 \$ alors qu'en 2008, aucun gain ou perte n'a été réalisé(e). Les frais d'administration ont diminué passant de 43 101 \$ à 10 410 \$. Cette diminution s'explique par le fait que le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. La rémunération en options d'achat d'actions, quant à elle, présente également une diminution passant de 26 784 \$ en 2008 à 219 \$ en 2009 parce que toutes les options sont acquises au 31 mars 2009 et qu'aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours du premier trimestre 2009. Les honoraires ont également connu une baisse par rapport à 2008 passant de 68 639 \$ à 28 921 \$ parce qu'au cours du premier trimestre de 2009, il n'y a pas d'honoraires d'administration. Finalement, les frais de recherche de financement et de publicité et promotion ont connu une hausse respective de 15 172 \$ et 8 712 \$ parce que la société est à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali et que la direction veut augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs.

2008-T4 La perte nette au quatrième quart a été de 465 K et fut composée d'une radiation de droits et titres miniers de 862 112 \$ et d'un gain exceptionnel sur prescription de dette de 538 398 \$. Le coût de la rémunération en options d'achat d'actions fut réduit à 477 \$ par rapport à 57 896 \$ en 2007. Les dépenses de promotion ont été réduites à 643 \$ contre 4 963 \$ en 2007. Des pertes sur vente de droits et titres miniers de 30 717 \$ ont été réalisées en 2008 contre aucune en 2007. Des pertes sur baisse de valeur des placements de 37 076 \$ ont été constatées au quatrième quart 2008 contre un gain de 7 819 \$ en 2007.

2008-T3 La perte nette au troisième trimestre de 2008 est de 157 863 \$ comparativement à 206 486 \$ en 2007. Les revenus ont augmenté de 19 869 \$ provenant des gains réalisés sur la vente de placements. Le coût de la rémunération à base d'actions a diminué de 28 495 \$, celui de la publicité et promotion de 13 032 \$. Seule l'administration a augmenté de 25 790 \$ représentant le salaire du directeur du Mali chargé aux opérations plutôt qu'à l'exploration.

2008-T2 La perte nette au deuxième trimestre de 2008 est de 158 632 \$ comparativement à 219 176 \$ en 2007. Les revenus ont baissé de 30 185 \$ en 2007 à 730 \$ en 2008 suite à une diminution des revenus d'intérêts et de la vente d'actifs miniers et de placements. Le coût de la rémunération à base d'actions est passé de 62 409 \$ en 2007 à 10 961 \$ en 2008 et les dépenses de publicité de 28 096 \$ à



2 510 \$ en 2008. Seule l'administration a augmenté de 11 605 \$ soit le salaire du directeur au Mali chargé aux opérations.

2008-T1 La perte nette au premier quart de 2008 est de 171 825 \$ comparativement à 187 362 \$ en 2007. Les revenus ont été réduits de 38 450 \$ en 2007 à 2 190 \$ en 2008 suite à une diminution des intérêts gagnés et vente de droits et titres miniers. Le coût de la rémunération à base d'actions fut réduit de 75 308 \$ en 2007 à 26 784 \$ en 2008.

QUATRIÈME TRIMESTRE

Les faits saillants du quatrième trimestre de 2009 sont les suivants :

- Le 21 octobre 2009, la société a émis 15 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 750 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,11 \$ jusqu'en octobre 2011.
- Les dépenses capitalisées d'exploration et de développement des permis ont augmenté au cours du quatrième trimestre de 2009 d'un montant de 422 854 \$ principalement suite aux travaux d'exploration effectués sur la propriété de Mininko.
- Une perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente de 40 069 \$ a été comptabilisée.

SITUATION DE LA TRÉSORERIE ET SOURCE DE FINANCEMENT

La société est considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Le fonds de roulement est passé d'un déficit de 491 988 \$ au 31 décembre 2008 à un surplus de 164 657 \$ au 31 décembre 2009. Cette augmentation s'explique par l'obtention de fonds suite aux deux financements réalisés au cours de l'exercice.

Les liquidités au montant de 360 568 \$ au 31 décembre 2009 se comparent à 65 777 \$ au 31 décembre 2008.

Au cours du mois de février 2009, la société a émis 20 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 1 000 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,10 \$ dans la première année suivant la clôture et au prix de 0,15 \$ jusqu'en février 2011.

Le 21 octobre 2009, la société a émis 15 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 750 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,11 \$ jusqu'en octobre 2011.



Le produit de ces émissions d'unités a été réparti de façon proportionnelle entre le capital-actions et les bons de souscription selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

Les frais d'émission relatifs à ce placement privé ont totalisé 84 112 \$, dont 32 000 \$ représentent la juste valeur des 500 000 bons de souscription émis comme rémunération d'intermédiation. Chacun de ces bons confère le droit au détenteur d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,05 \$ en tout temps jusqu'au 15 octobre 2011.

En 2008, il n'y a eu aucun financement et des frais d'émission de 8 283 \$ provenant de financements antérieurs ont été comptabilisés au déficit.

À la date de ce rapport (29 avril 2010) :

- 116 057 430 actions ordinaires étaient émises (31 décembre 2008 – 71 661 205 actions ordinaires).
- 575 000 options étaient attribuées à des prix variant entre 0.12 \$ et 0.65 \$, venant à échéance de 2010 à 2015. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.
- 37 714 885 bons de souscription étaient émis à des prix d'exercice allant de 0.05 \$ à 0.15 \$ avec des délais d'expiration allant de février 2011 à avril 2012. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

VARIATION DU CAPITAL-ACTIONS pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 29 avril 2010		
Description	Nombre d'actions	Montant \$
Au 31 décembre 2008	71 661 205	22 429 755
Émission en février 2009	20 000 000	783 000
Émission en octobre 2009	15 000 000	525 600
Émission (placement privé en avril 2010)	5 555 555	343 000
Émission en 2010 suite à l'exercice de bons de souscription	3 340 670	323 680
Émission en 2010 suite à l'exercice d'options	500 000	50 000
	116 057 430	24 455 035



INFORMATIONS SUR LES OPTIONS EN CIRCULATION

VARIATION DES OPTIONS EN CIRCULATION pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2009 au 29 avril 2010		
Date	Nombre d'options	Prix moyen de levée \$
Au 31 décembre 2008	3 640 000	0,32
Octroyées en avril 2009	1 500 000	0,15
Octroyées en mars 2010	500 000	0,12
Exercées en avril 2010	(500 000)	0,10
Annulées ou échues	(4 565 000)	0,31
Au 29 avril 2010	575 000	0,16
Pouvant être levées	575 000	0,16

OPTIONS ATTRIBUÉES ET EXERÇABLES Aux dirigeants, administrateurs, employés et fournisseurs de service au 29 avril 2010			
Attribués	Exerçables	Prix (\$)	Date d'expiration
25 000	25 000	0,65	23 mai 2010
25 000	25 000	0,30	7 novembre 2010
25 000	25 000	0,37	13 janvier 2012
500 000	500 000	0,12	15 février 2015

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options utilisant les hypothèses suivantes: durées moyennes pondérées estimatives des options de 3 à 5 ans, taux d'intérêts sans risque de 2,5 % à 6,24 %, volatilité variable selon la date d'attribution et aucun dividende prévu.



INFORMATIONS SUR LES BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION

VARIATION DES BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 29 avril 2010		
Date	Nombre de bons	Prix moyen de levée \$
Au 31 décembre 2008	3 739 814	0,28
Émission en février 2009	20 000 000	0,10 / 0,15
Émission en octobre 2009	15 000 000	0,11
Émission de bons d'intermédiation en octobre 2009	500 000	0,05
Émission (placement privé en avril 2010)	5 555 555	0,13
Exercés en 2010	(3 340 670)	0,10
Annulés ou échus	(3 739 814)	0,28
Au 29 avril 2010	37 714 885	0,13

Les caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

Nombre	Prix d'exercice \$	Date d'expiration
16 867 080	0,15	Février 2011
15 000 000	0,11	Octobre 2011
292 250	0,05	Octobre 2011
5 555 555	0,13	Avril 2012
37 714 885		

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les résultats et les frais d'émission d'actions comprennent un montant de 67 155 \$, (229 162 \$ en 2008) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

En mars 2010, la société a octroyé 500 000 options d'achat d'actions. Chaque option confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,12 \$ jusqu'en février 2015.

En avril 2010, la société a obtenu du financement provenant d'un placement privé sans intermédiaire de 500 000 \$ en échange de 5 555 555 unités. Chaque unité comprend une action ordinaire de la société et un bon de souscription entier, celui-ci permettant d'acquérir une action ordinaire de la société au prix de 0,13 \$ valide pour une période de deux ans.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

a) Adoptées au cours de l'exercice

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté les recommandations de chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA «Écarts d'acquisition et actifs incorporels» qui a remplacé le chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels» et a entraîné le retrait du chapitre 3450, «Frais de recherche et de développement», et de l'Abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveau («CPN»), «Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation», et la modification de la note d'orientation concernant la comptabilité («NOC-11») «Entreprises en phase de démarrage». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme établit des critères précis de comptabilisation s'appliquant aux actifs incorporels et clarifie notamment l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

La société a également adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862 «Instruments financiers – Informations à fournir». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers



selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Ces modifications, qui visent particulièrement la divulgation de l'information à fournir, n'ont pas eu d'incidence sur les résultats de la société. Les informations exigées sont fournies dans la note 2 des états financiers.

b) Modifications comptables à venir

Normes internationales d'information financière ("IFRS")

En février 2008, le Conseil des normes comptable du Canada (« CNC ») a confirmé que les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leurs états financiers selon les IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») à compter de 2011. La date de transition aux IFRS s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel comparable aux Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »), mais de nombreuses différences de comptabilisation, de présentation et de divulgation existent entre les deux jeux de normes.

La mise en place des IFRS, avec une date de transition fixée au 1^{er} janvier 2011 dans le cas de la Société, nécessitera entre autres choses :

- une application rétrospective de l'ensemble des IFRS, sauf dans les cas particuliers prévus par IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 ») ;
- une information comparative pour l'exercice comptable 2010 (incluant les périodes intermédiaires) ;
- la publication de l'impact de la transition aux IFRS en date du 1^{er} janvier 2010, date de transition de la Société ;
- diverses réconciliations en fonction de la date de publication des premiers états financiers IFRS.

Notre plan de transition aux IFRS

La Direction de la Société a mis en place un plan dans le but de compléter notre transition d'ici le 1^{er} janvier 2011. Les principaux éléments de ce plan incluent notamment :

- détermination des principaux changements comptables liés à l'adoption des IFRS;
- identification et mise en place des changements relatifs au contrôle interne, processus de contrôle et systèmes d'information;
- mise en place de séances de formation aux IFRS pour les personnes en charge de la préparation de l'information financière;
- sensibilisation des utilisateurs des états financiers de la Société aux changements liés au passage aux IFRS.

Politiques comptables

La Direction est en cours d'analyse des changements de politiques comptables qui pourraient affecter la Société, incluant les obligations liées à IFRS 1.

A ce stade du plan de transition, la Direction a déterminé que les principales zones d'impact de la transition aux IFRS devraient être les suivantes :

- IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*
- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*
- IFRS 6, *Prospection et évaluation de ressources minérales*
- Présentation et niveau de divulgation d'informations financières

- **IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière***

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la Société devra appliquer IFRS 1, qui fournit des lignes directrices aux entités qui appliquent pour la première fois les IFRS.

Conformément à IFRS 1, une entité doit généralement appliquer rétrospectivement toutes les IFRS en vigueur à la fin de sa première période d'adoption des IFRS. Cependant, IFRS 1 contient des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives à l'application rétrospective des IFRS. La Direction évalue les exemptions prévues en vertu d'IFRS 1 et leur incidence sur les futurs états financiers IFRS de la Société.

- **Autres normes**

La Direction est présentement en train d'analyser l'incidence prévue des écarts importants qu'il devrait y avoir entre les IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR canadiens. Le tableau ci-après présente les principaux aspects des états financiers de la Société qui devraient être touchés par les changements de méthodes comptables. Cette liste vise à souligner les aspects qui, de l'avis de la Direction, seront les plus importants.

Cependant, certains projets importants en cours de l'IASB, comme l'examen de la comptabilisation des frais d'exploration, pourraient modifier les différences finales qui existeront entre les PCGR canadiens et les IFRS, et leur effet sur les états financiers de la Société.

La Direction prévoit que les différences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information financière toucheront principalement les aspects comptables clés suivants :

Aspect comptable clé	Principales différences entre les IFRS et les PCGR canadiens applicables à la Société	Impact attendu pour la Société
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Informations additionnelles dans les notes aux états financiers. IAS 1 exige également la présentation des actifs et des passifs courants par ordre de liquidité.	Non déterminé à ce stade.
IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différences dans la manière d'évaluer les paiements fondés sur des actions versés à des salariés et non-salariés ▪ Prise en compte d'un taux de renonciation pour tenir compte du non-exercice à cause de conditions d'acquisition non remplies 	La société évalue présentement l'effet de ces différences.
IFRS 6, <i>Prospection et évaluation des ressources minérales</i>	<p>Cette norme, qui fait l'objet d'un vaste chantier de la part de l'IASB, s'applique aux dépenses encourues après l'obtention des droits légaux de prospecter une zone spécifique <u>et</u> avant la démonstration de la faisabilité technique. Elle comprend également des critères particuliers concernant la comptabilisation des pertes de valeur relatives aux actifs d'exploration. Au Canada, les principes de comptabilisation sont présentés dans le chapitre 3061, <i>Immobilisations corporelles</i>, le chapitre 3063, <i>Dépréciation d'actifs à long terme</i>, ainsi que dans le CPN-174, <i>Frais d'exploration minière</i>. Contrairement à ce qui est préconisé en vertu des IFRS, au Canada, les pertes de valeur sont constatées dans les résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure lors de modifications dans les estimations utilisées dans le passé et ayant conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur.</p>	Entre autres choses, la Société s'attend à ce que des dédoublements au sein du bilan entre biens miniers corporels et incorporels soient effectués afin de satisfaire aux obligations d'IFRS 6. De plus, une mise à jour de la politique de dépréciation des actifs miniers devra probablement être mise en place afin de se conformer avec cette norme.



L'impact final de l'adoption des IFRS ne peut cependant être évalué à ce stade, la Société étant présentement en train d'évaluer l'impact de chacune des normes, analyse qui sera complétée dans les prochains mois.

De plus, l'analyse de la Société tient compte des IFRS tels qu'ils sont publiés et adoptés par l'IASB, mais fait un suivi régulier des changements apportés à ceux-ci, notamment dans le cadre du projet de convergence de l'IASB avec le FASB.

Systèmes d'informations

Compte tenu de la structure de la Société, nous n'attendons pas de changements majeurs de nos systèmes d'information. Nous implémenterons les éventuelles modifications nécessaires au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux de transition.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous mettons en place des processus de contrôles mis à jour en cas de nécessité dictée par la transition aux IFRS. A ce stade, nous n'avons pas identifié de changements majeurs dans nos processus de contrôle et de validation.

Formation du personnel en charge de la production de l'information financière

La Société a identifié le personnel ayant un besoin de formation aux IFRS et fournira dans les prochaines semaines des séances de travail sous forme d'ateliers afin de les familiariser aux IFRS.

Impact sur nos activités

La Société ne s'attend pas à ce que le passage aux IFRS ait des impacts significatifs sur la conduite de nos opérations. Cette évaluation initiale sera mise à jour continuellement.

Regroupements d'entreprises

Le chapitre 1582, intitulé « Regroupement d'entreprises », s'appliquera à tous les regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est comprise dans le trimestre et l'exercice de la société qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce nouveau chapitre vise à améliorer la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises et à ses effets que fournit l'entité dans ses états financiers. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

États financiers consolidés et part des actionnaires sans contrôle

Le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », s'appliquera aux états financiers de la société pour les trimestres et exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce nouveau chapitre définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.



Le chapitre 1602, intitulé "Part des actionnaires sans contrôle", s'appliquera aux états financiers de la société pour les trimestres et exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce nouveau chapitre définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La société ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

EFFETS DES CHANGEMENTS SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU :

	2009	2008
	\$	\$
PERTE NETTE	(501 403)	(953 965)
Autres éléments du résultat étendu		
Perte non réalisée sur les placements disponibles à la vente		
Variation durant l'exercice	8 467	(134 111)
Impôts sur les bénéfices	(2 709)	42 917
	5 758	(91 194)
Reclassement aux résultats consolidés		
Perte réalisée	61 772	14 595
Impôts sur les bénéfices	(19 767)	(4 670)
	42 005	9 925
Total des autres éléments du résultat étendu	47 763	(81 269)
RÉSULTAT ÉTENDU	(453 640)	(1 035 234)



**EFFETS DES CHANGEMENTS SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS
DU RÉSULTAT ÉTENDU :**

	2009	2008
	\$	\$

**CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT
ÉTENDU**

Solde au début	(67 546)	13 723
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	<u>47 763</u>	<u>(81 269)</u>
Solde à la fin	<u>(19 783)</u>	<u>(67 546)</u>

DEFICIT

Solde au début	(15 076 091)	(14 113 843)
Frais d'émission d'actions	(84 112)	(8 283)
Perte nette	<u>(501 403)</u>	<u>(953 965)</u>
Solde à la fin	<u>(15 661 606)</u>	<u>(15 076 091)</u>

INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse, des débiteurs, des placements ainsi que des créditeurs. La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable puisque ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée.

La juste valeur des placements varie selon le cours des actions détenues par la société et l'impact de la variation est imputé au résultat étendu lorsque la perte ou le gain n'est pas réalisé et au résultat lorsque réalisé.



Risque de marché

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que des francs CFA, par rapport à la devise canadienne. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.

Risque de change

Au 31 décembre 2009, la société détient de l'encaisse en francs CFA totalisant 9 317 360 francs CFA (21 309 \$ CAN).

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative. Au 31 décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés dans un titre boursier.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les créiteurs sont dus au cours du prochain exercice financier.

FINANCEMENT

Au cours du mois de février 2009, la société a émis 20 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 1 000 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,10 \$ dans la première année suivant la clôture et au prix de 0,15 \$ jusqu'en février 2011.

Le 21 octobre 2009, la société a émis 15 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 750 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,11 \$ jusqu'en octobre 2011.

En avril 2010, la société a obtenu du financement provenant d'un placement privé sans intermédiaire de 500 000 \$ en échange de 5 555 555 unités. Chaque unité comprend une action ordinaire de la société et un bon de souscription entier, celui-ci permettant d'acquérir une action ordinaire de la société au prix de 0,13 \$ valide pour une période de deux ans.



CONTRÔLE ET PROCÉDURES SUR LES INFORMATIONS À FOURNIR

Tel que requis par la politique « Instrument Multilatéral 52-109 », la Société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date de la fin d'année terminée le 31 décembre 2009. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du président et du chef des opérations financières. À la suite de cette évaluation, le président et le chef des opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du président et du chef des opérations financières. La direction de la Société continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et accroître sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâches. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourrait créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La direction a donc décidé de divulguer ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société et les autres informations financières contenues dans ce rapport sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. Le choix des principes et des méthodes comptables incombe à la direction.

La société maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.

La direction reconnaît sa responsabilité de diriger les affaires de la société de façon conforme aux exigences des lois pertinentes et des normes et principes financiers reconnus ainsi que de maintenir des normes de conduite convenables dans ses activités.

Le conseil d'administration exerce son rôle de surveillance des états financiers et des autres informations financières par l'entremise de son comité de vérification composé en majorité d'administrateurs qui ne sont pas des membres de la direction de la société.

Les fonctions de ce comité sont d'examiner les états financiers et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration, d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité de l'information et de tout autre point relatif à la comptabilité et aux finances de la société. Pour ce faire, le comité de vérification rencontre annuellement les vérificateurs externes, avec ou dans la direction de la société, afin d'examiner leur plan de vérification et de



discuter des résultats de leurs travaux. Il incombe à ce comité de recommander la nomination ou le renouvellement du mandat des vérificateurs externes.

Les vérificateurs externes, Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, ont vérifié les états financiers de la société et produit un rapport indiquant l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur les états financiers.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de rencontrer ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Cette discussion et analyse des résultats financiers en date du 29 avril 2010 devraient être lues en parallèle avec les états trimestriels non vérifiés pour les trimestres se terminant le 30 septembre 2009 et antérieurs et les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009. Les états financiers du troisième trimestre 2009 et antérieurs n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la société.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants.

(signé) André Gagné, président et chef de la direction

(signé) Claude Goulet, trésorier

Québec, le 29 avril 2010

